

Direction Générale des Finances Publiques

Le 19 janvier 2026

Direction Départementale des Finances Publiques d'Eure-et-Loir

Pôle Gestion Publique et Partenaires Institutionnels

Pôle d'Évaluation Domaniale

3 place de la République

28019 CHARTRES Cedex

Le Directeur Départemental
des Finances publiques d'Eure-et-Loir

Courriel : ddfip28.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

à

Téléphone : 02 37 18 70 98

Commune de Dreux

POUR NOUS JOINDRE

Affaire suivie par : Anthony PELLUET

Courriel : ddfip28.pole-evaluation@dgfip.finances.gouv.fr

Téléphone : 02 37 20 72 11 / 06 21 72 92 19

Réf DS : 28773886

Réf OSE :

LETTRE VALANT AVIS DU DOMAINE

Objet : Saisine pour actualisation de la valeur vénale fixée par l'avis 2021-28134-62490 du 12 janvier 2022

Par saisine du 16/01/2026, vous sollicitez la prorogation de la valeur vénale de la parcelle cadastrée section BK n° 405 sur la commune de Dreux en vue d'une cession amiable.

L'emprise à prélever sur la parcelle cadastrée section BK n° 405 possède une contenance estimée 741 m² et se compose de la voie d'accès au bâtiment et une partie en nature d'espaces verts.

Compte tenu de l'ensemble de ces éléments, **la valeur vénale fixée à 9 € / m² soit 6 669 €, hors droits et charges**, est reconduite. Elle est assortie d'une marge d'appréciation de 10 %.

Cet avis est délivré pour une durée de validité de 18 mois.

Pour le Directeur Départemental des Finances Publiques
et par délégation,



Anthony PELLUET
Inspecteur des Finances Publiques

Il est rappelé que les collectivités territoriales et leurs groupements peuvent sur délibération motivée s'écarter de cette valeur.